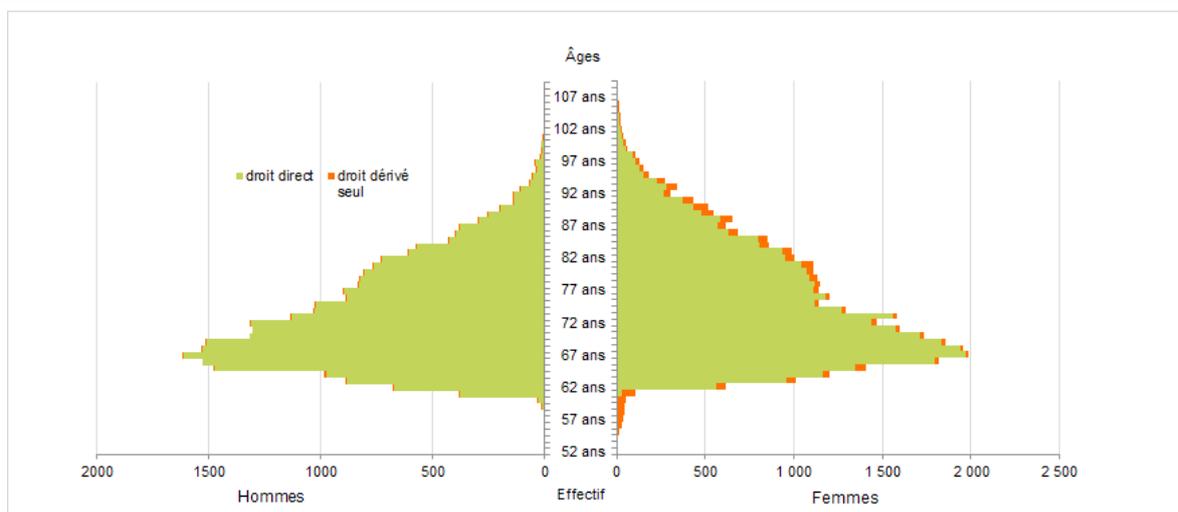


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 680	2 398	4 078
Droits directs (retraites personnelles)	1 577	1 941	3 518
Droits dérivés (retraites de réversion)	103	457	560
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	247	267	514
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	43	37	80
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,5 ans	64,0 ans	64,2 ans
Droits dérivés	78,2 ans	73,3 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	35,9%	28,6%	31,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 379	36 705	64 084
Retraités percevant un droit direct seul	26 163	29 162	55 325
Retraités percevant un droit dérivé seul	136	1 842	1 978
Retraités percevant les deux à la fois	1 080	5 701	6 781
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	17,6%	19,9%	18,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	377	231	608
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,7 ans	75,5 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	660 €	655 €	657 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 060 €	971 €	1 008 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	42,5%	57,7%	51,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

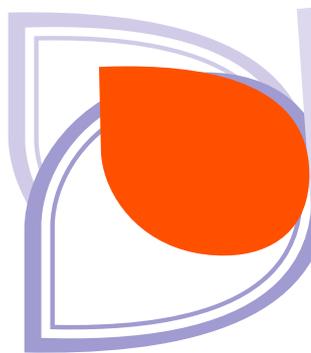
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

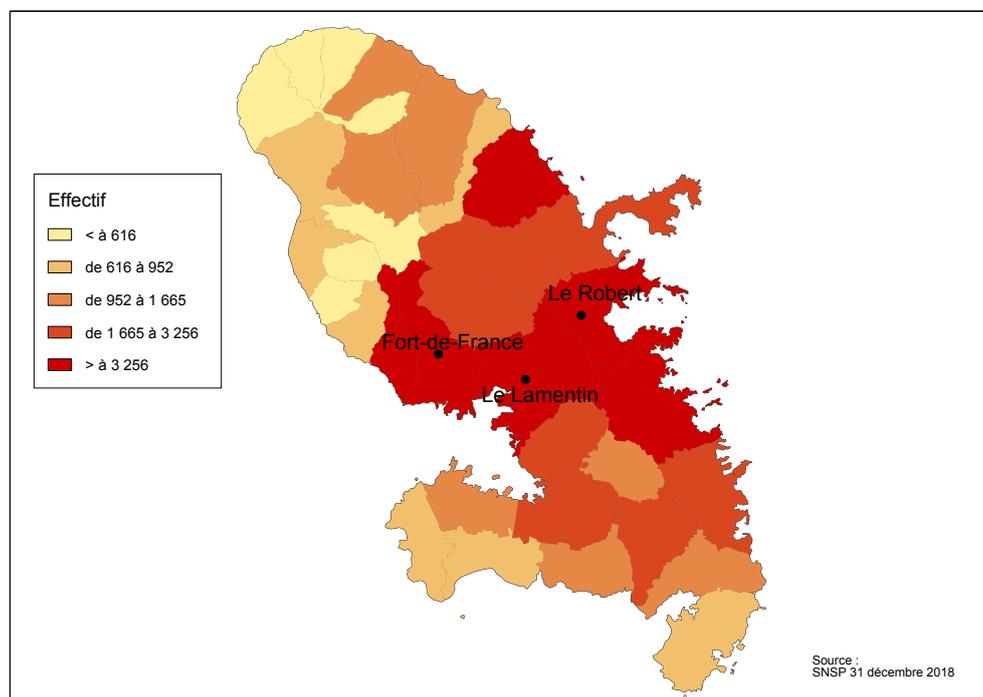
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Fort-de-France			
Nombre total de retraités	5 335	8 417	13 752
Retraités percevant un droit direct seul	5 099	6 753	11 852
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	454	483
Retraités percevant les deux à la fois	207	1 210	1 417
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	17,7%	20,4%	19,3%
Lamentin (Le)			
Nombre total de retraités	2 460	3 335	5 795
Retraités percevant un droit direct seul	2 359	2 682	5 041
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	166	178
Retraités percevant les deux à la fois	89	487	576
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,8%	18,3%	16,8%
Robert (Le)			
Nombre total de retraités	1 599	1 971	3 570
Retraités percevant un droit direct seul	1 532	1 546	3 078
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	95	101
Retraités percevant les deux à la fois	61	330	391
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	18,4%	21,7%	20,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.